

Sommaire

Prévoyance : Grâce à SUD, les meubles sont sauvés !

Prahda: ça vire de plus en plus à la cata...

Du chauffage, enfin !!

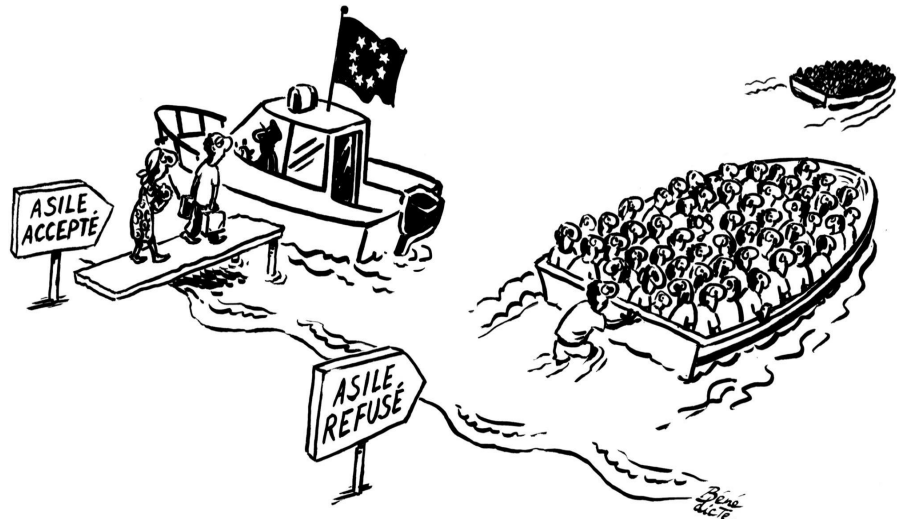
Ouragan Irma et « Mission Adoma »

Info express

Comité d'entreprise

En grève et en manifestation le 10 octobre

MACRON VEUT TRIER LES REQUÉRANTS D'ASILE SUR PLACE



Contact

www.sudlogementsocial.org

sudinfos1@gmail.com

Facebook : Sud Logement Social

Déléguée syndicale centrale

Sonia Pradine
06 64 76 98 01

En région

IDF

Lassana Diabira
06 67 00 05 96

Joseph Li Yung Hsiang
06 59 68 51 30

Est

Laurent Trau
06 08 17 64 36

Nord et Atlantique

Ludovic Paisot
06 58 42 09 72

ARA

Louise Montus Goma
06 60 17 27 65

Méditerranée

Stéphane Dersoir
06 14 97 82 57

PREVOYANCE : Grâce à SUD, les meubles sont sauvés !

On partait de très loin ! Notre assureur menaçait depuis un moment de résilier notre contrat, car les résultats ne cessaient de se dégrader (de plus en plus de salariés étant en arrêt longue durée). L'ancienne Direction ne nous proposait qu'une seule solution : la réduction des prestations. Bref, si vous êtes malade, vous aurez en plus à gérer la diminution de vos revenus... Pas acceptable pour SUD !

Les premières sessions de négociation ont donc été houleuses, et la Direction avait refusé toute solution alternative. Nous avons donc rajouté cette revendication dans la NAO 2016. Et ça en était resté là jusqu'à ce que l'assureur nous oblige à nous remettre autour de la table.

Mais les parties se sont montrées là plus responsables : la Direction a enfin accepté de modifier le montant des cotisations, pour ne pas toucher au montant de l'indemnisation, et a retiré sa demande d'un mois de carence de salaire. Et SUD, après avoir proposé une nouvelle répartition des cotisations salariés/employeur, a été entendu. Au final, en échange d'une hausse relativement minime des cotisations, les salariés malades continueront d'être bien pris en charge.

Il faut tout de même noter que les représentants de SUD Logement Social ont été les principales, voire les seules, forces de proposition dans les différentes négociations et revendications.

Le principe de solidarité a fonctionné et nous nous en félicitons.

Mais nous demandons à nouveau à la Direction de prendre des mesures pour remédier aux causes du problème, la dégradation des conditions de travail. !

PRAHDA : ça vire de plus en plus à la cata...

Avant même sa mise en place, nous avons dénoncé ce dispositif qui, bien que partant d'un bon sentiment (mettre fin aux nuitées hôtelières et à l'enrichissement des marchands de sommeil), s'annonçait mal : sous-effectifs chroniques (pas de poste d'assistante-secrétaires, DH sur plusieurs sites bien trop éloignés...) et engraisait des investisseurs privés (BNP Paribas, Aviva, MAIF, CNP, Pro BTP...). Sans parler du fait que cela cautionnait le désengagement de l'Etat de ses missions d'aide aux plus démunis...et que la reprise des salariés du groupe Accor, sans qu'ils ne soient dûment formés, entérinait le travail social « low cost » (puisque désormais, pour la direction, 12 jours de formation Adoma équivalaient à trois ans de formation CESF, AS, Educ spé...).

Résultat, ça craque de partout...Les travaux tardant à se faire car pour cela, il faut que les hôtels soient déclassés ERP (établissements recevant du public),

les résidents attendent encore et toujours d'être logés dans des conditions acceptables. Et reportent bien évidemment leur insatisfaction sur les salariés. En outre, on s'aperçoit que ces hôtels deviennent de plus en plus des « anti-chambres » des CRA, remplis de Dublinés en attente de renvoi, assignés à résidence... Bref, un public dont il est difficile d'assurer un suivi social de qualité, qui est dans une situation de détresse psychologique liée à l'incertitude de leur avenir, et qui reporte bien évidemment toutes ces angoisses sur les seuls interlocuteurs qu'ils croisent quotidiennement, l'équipe de l'hôtel.

Et certains de ces sites ayant « bénéficié » d'une « mutualisation » des effectifs, les équipes ne cessent de voir leur charge de travail augmenter, sans que le nombre de salariés ne suivent (voire même diminue...)

Résultat : des témoignages désespérés comme ceux-ci :

Bonjour,

Il y a deux mois j'ai fait une demande d'augmentation, et bien tu sais quoi, je n'ai pas eu de réponse. Alors je me suis fait tout les films du monde... "Je ne suis pas compétente, je suis nulle, je ne vau rien, pourquoi pas de réponse ? moi qui répons à toutes les sollicitations, moi qui respecte tout le monde" Ne pas répondre à une simple demande est un manque de respect. Pourquoi ? suis-je incapable d'entendre ou de comprendre un "non, vous n'aurez rien" ???

Eux ont préféré le silence. Un simple "non" m'aurait suffi, avec un peu de pédagogie bien sûr, cela ne m'aurait pas fait mal.

"on s'en fout d'elle, elle continuera à répondre à nos sollicitations" Se sont-ils dit sans doute ." Elle a un poste d'exécution et non de réflexion. "elle ne comprendra rien, comme d'hab, si nous lui expliquons". auront-ils sans doute ajouté.

C'est l'image qu'on nous renvoie constamment. Ils nous rabaisent, nous humilient. Mais qui sont-ils, eux ? Savent-ils une seconde ce que nous vivons au quotidien ? Connaissent-ils notre histoire ? eux qui répondent à des sollicitations sociales. mais où est le social dans l'histoire ??? Ils font du social pour les personnes accueillies et oublient qu'à l'intérieur de la maison le ménage n'est pas fait.

Ils ne savent pas qui on est, et ils se permettent de nous rappeler à l'ordre tels des petits enfants. "je t'ai demandé de faire ça hier, pourquoi, aujourd'hui cela n'est pas fait ?", si t'as le malheur de répondre que la veille ils t'avaient demandé une autre priorité, tu te fais humilier devant tes collègues et autres personnes présentes.

La surcharge de travail ne cesse de s'intensifier et je n'ai pas eu une gratification. Un MERCI m'aurait suffi ou encore un "tu as besoin d'aide, je peux faire quelque chose pour te soulager de tes tâches"...jamais.

Les commandes à effectuer rapidement, contrôler la réception qui arrive sur des sites situés à des centaines de kilomètre de moi. Car bien évidemment personne ne viendra te dire que la marchandise est arrivée...c'est à toi d'aller chercher l'info. La compta qui me met la pression pour réceptionner la commande.

Les encaissements ou remise de fond de secours à faire à des kilomètres et se trimbaler les poches pleines sous, en train ou en métro. Et derrière tout ça le traitement qu'il y a, j'en parle même pas.

L'accueil des personnes qui ne cessent de t'interrompre, alors même que tu fais une tâche pour laquelle tu dois être hyper concentrée, c'est le grand n'importe quoi.

le standard, le courrier, la vente des jetons lavage, le tableau des cautions, le traitement des lettres chèques, ça ne s'arrête plus....

A plat, je suis à plat dans tous les sens du terme, telle une roue de voiture, ou à terre tel un boxeur qui tombe K-O. A force de taper sur quelqu'un il finit par tomber.

je dois quand même t'avouer que j'aime mon boulot et je ne souhaite pas le perdre mais c'est dommage qu'il se dégrade comme ça, dommage.

Du chauffage, enfin !!

Franchement, notre DG doit-il vraiment être accaparé par des problématiques aussi triviales ? Est-il normal de devoir en référer jusqu'en « haut lieu » pour arriver à ne pas mourir de froid ?

De : CLEMENT Jean Paul **Envoyé :** vendredi 29 septembre 2017 16:09 **À :** TRAU Laurent
Objet : Re: Chauffage - Demande de M. TRAU

Monsieur TRAU bonjour,

Je viens de donner après consultation les instructions pour mettre le chauffage en route partout

Bien cordialement

Jean-Paul Clément

De : Laurent.TRAU@adoma.fr **Envoyé :** 29 septembre 2017 2:31 PM **À :** Jean-Paul.CLEMENT@adoma.fr
Objet : RE: Chauffage - Demande de M. TRAU

Monsieur le directeur général,

Le 19/09, j'ai demandé à la DE Est de mettre en route le chauffage sur l'ensemble des structures car la température dans certains locaux avoisinait les 16°C.

Le 21/09, j'ai alerté plus précisément la DE Est sur la situation des salarié-es de Herserange car il faisait 15,2°C dans les bureaux. Le DT de Meurthe et Moselle a mis 6 jours pour me répondre que le chauffage n'avait pas été mis en route car, selon la procédure, les conditions n'étaient pas réunies. Il m'a encore confirmé ses propos ce jour.

Je tenais donc à vous faire part que je trouve scandaleux de donner plus d'importance au respect de la procédure qu'aux conditions de travail et à la santé des salarié-es.

Il en va de même s'agissant des conditions d'accueil des résidents.

Bien cordialement,

Laurent TRAU - Délégué syndical Est - Sud Logement social

Ouragan Irma et « mission Adoma » : ça finit en tempête dans un verre d'eau...

Il s'avère que probablement personne ne partira à St Barth' aux frais de la princesse. Nous nous en réjouissons car nous n'avons toujours pas compris les raisons de cette proposition...Nul architecte, bâtisseur, ingénieur chez Adoma...Que serions-nous donc allés faire dans cette galère ? N'y a-t-il pas suffisamment le feu déjà au niveau de l'entreprise (PRAHDA, réinstallation, ouvertures de sites divers et variés) ? Pouvait-on vraiment se passer de salariés comme ça ? Sans parler de l'opacité de la « sélection » qui nous renvoyait aux grandes heures de la « Fondation Adoma » (dénoncée par différents rapports comme ne servant qu'à envoyer en vacances les cadres « méritants »)
Non, décidément, on ne peut que se réjouir que cette idée brillante s'éteigne...

Info express

Désormais, les salaires seront versés le 25 du mois...ne soyez donc pas surpris en octobre !

Comité d'entreprise

SUD demande que l'ancienneté des salariés du groupe Accor, reprise au niveau RH, le soit aussi au niveau du CE. Et SUD demande une réflexion sur la réduction du délai d'un an avant de bénéficier des avantages du CE, car en raison du turn-over grandissant, et des nombreux CDD, trop de salariés permettent d'augmenter la subvention du CE sans jamais en bénéficier. A ce jour, les autres syndicats du CE refusent de nous suivre...nous déplorons cette absence de solidarité...

Public-Privé - Contre la régression sociale : Tou-te-s en grève et en manifestation

Le 10 octobre prochain, les 9 organisations syndicales de la fonction publique ont décidé d'une journée de grève et de manifestation pour dénoncer les attaques du gouvernement Macron faites aux agent-es de la fonction publique. Attaques sur leur pouvoir d'achat, attaques contre les emplois, attaques contre les missions de services publics.

Solidaires, résolument engagé dans le combat contre les mesures de régression sociale, qu'elles soient à l'intention du secteur privé au travers de la loi travail XXL ou à l'intention du secteur public au travers des mesures inscrites dans le Projet de Loi Finance (PLF) 2018, appelle à faire de la journée de grève du 10 octobre un nouveau temps fort de luttes. C'est pourquoi nous appelons l'ensemble des salarié-es du public et du privé à se mobiliser comme nous l'avons fait les 12 et 21 septembre dernier.

Mobilisation
10 / 10
Grève
Solidaires
Union syndicale